

## **RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 26 août 2015**

Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Eglise, s'est réuni le 26 août 2015, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, Maire.

Le procès-verbal de la séance du 28 mai 2015 est approuvé à la majorité des membres présents.

Les points soumis à délibération sont les suivants :

#### **Panneau d'information communautaire :**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer un avenant à la convention d'occupation du domaine public liant la commune à la Communauté de communes pour l'installation d'un panneau d'information communautaire. Pour des raisons techniques, celui-ci sera implanté à un autre endroit que celui prévu initialement.

#### **Effacement des réseaux électrique, d'éclairage public et de télécommunication rue Hippolyte de Tocqueville et rue du 8 mai.**

Le conseil municipal confie au SDEM la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, qui commenceront au mois d'octobre. La participation de la commune s'élève à 11 675 euros.

#### **Vente d'une parcelle cadastrée située à Varouville.**

Le conseil municipal accepte la mise en vente de cette parcelle pour un montant de 1800 euros. La recette provenant de cette vente servira à financer de futurs travaux de rénovation du clocher de l'église.

#### **Vente d'un ensemble immobilier 37 rue du Calvaire.**

Le conseil municipal approuve la mise en vente d'un ensemble immobilier situé 37 rue du Calvaire pour un montant de 70 000 euros. Certaines parties de cet ensemble sont conservées par la commune afin de réaliser un projet d'aménagement urbain (stationnement, habitat).

#### **Vente de deux parcelles rue Le Clos Joli.**

Le conseil municipal approuve la mise en vente de deux parcelles constructibles situées rue Le Clos Joli, pour un montant minimum de 30 000 euros pour chaque parcelle.

#### **Dénomination d'une nouvelle voie communale.**

Le conseil municipal attribue le nom de « Rue des Hautes Pierres » à la rue qui desservira la résidence pour personnes à mobilité réduite dont la construction se termine rue Flandres-Dunkerque.

#### **Programmation de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée).**

La commune comptant plusieurs établissements recevant du public de taille importante, elle peut bénéficier d'un délai de 6 ans pour achever leur mise en accessibilité.

Le conseil municipal approuve le programme d'investissement de la commune au titre de l'Ad'AP pour les 12 établissements concernés. Les travaux seront effectués de 2016 à 2021 pour un montant total estimé à 340 100 euros.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.***